

Egalité entre les filles et les garçons

Circulaire de rentrée 2015

La réussite de tous les élèves est subordonnée à l'installation durable d'une **culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel** qui garantit à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et une même attention portée à ses compétences, son parcours scolaire, sa réussite et son bien-être... poursuivre la structuration du réseau des chargés de mission à l'égalité en académie et l'effort engagé en matière de formation de l'ensemble des personnels ainsi que de prendre en compte l'égalité dans toutes les dimensions, dans tous les enseignements, dans les processus d'orientation et à tous les niveaux de la politique éducative

S4C

Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen

Ce domaine fait appel à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité notamment entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations (...)

Il apprend à mettre à distance les préjugés et les stéréotypes (...)

Programme de l'école maternelle (2015)

- Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble :

L'école maternelle construit les conditions de l'égalité notamment entre les filles et les garçons.

- Domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » :

La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons.

Programme pour le Cycle 3 (2015)

L'EPS permet tout particulièrement de travailler sur le respect des autres, sur le refus des discriminations et l'application des principes de l'égalité fille/garçon.

Programme EMC

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.

- L'égalité entre les filles et les garçons.
- La mixité à l'école.
- L'égalité des droits et la notion de discrimination

1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.

- Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).

Référentiel des compétences professionnelles des PE

Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Charte laïcité

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.